

NATATION SAUVETAGE CAP BEP

| COMPETENCES ATTENDUES | | PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE | | |
|--|--|---|---|--|
| <p>Niveau 3 : En choisissant son mode de nage, se déplacer sur une distance longue en un temps imparti, exigeant le franchissement en immersion d'obstacles disposés en surface, et la remontée d'un objet immergé.</p> <div style="text-align: center; border: 2px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; width: fit-content; margin: 20px auto;"> <p>Session 2014</p> </div> | | <p>Epreuve comportant deux parties enchaînées. Un parcours de 200m comportant 8 obstacles à franchir en immersion. Cette distance doit être nagée en moins de 5mn20 pour les candidats et en moins de 5mn40 pour les candidates. Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury qui dispose les 8 obstacles régulièrement sur le parcours. Un intervalle d'environ 25m sépare les obstacles qui sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1 m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2 m. Les modalités de franchissement sont libres. Le nombre de tentatives de franchissement n'est pas limité. Passer les obstacles sans les heurter est valorisé.</p> <p>Au terme du parcours d'obstacles et dans son prolongement, le candidat nage vers une zone indiquée, distante d'une vingtaine de mètres, pour remonter en surface en moins de 30 s (garçons), de 35 s (filles), un mannequin qui s'y trouve immergé à environ 2 m de profondeur. Ce parcours est chronométré, jusqu'au moment où les voies respiratoires du mannequin sont émergées. Le candidat communique avant le début de l'épreuve au jury le nombre de points qui lui seront attribués pour chacun des éléments évalués, au cours des deux parties de l'épreuve.</p> | | |
| POINTS A AFFECTER | ELEMENTS A EVALUER | COMPETENCE DE NIVEAU 3 EN COURS D'ACQUISITION de 0 à 9 Pts | COMPETENCE DE NIVEAU 3 ACQUISE de 10 à 20 Pts | |
| 10 Points 1 ^{ère} Partie | Nombre d'obstacles franchis : 6 pts | 2 obstacles franchis: 1 pt 3 obstacles franchis: 2 pts | 4 obstacles franchis: 3 pts 5 obstacles franchis: 4 pts 6 obstacles franchis: 5 pts | 7 obstacles franchis: 5,5 pts 8 obstacles franchis: 6 pts |
| | Nombre d'obstacles touchés: 2 pts | deux et plus : aucun point | un seul obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 1 pt | aucun obstacle touché sur l'ensemble du parcours: 2 pts |
| | Parcours réalisé ou non dans le temps imparti: 2 pts | | 200m nagés en moins de 5m40 (garçons), 6mn (filles): 1 pt | 200m nagés en moins de 5m20 (garçons), 5mn 40 (filles): 2 pts |
| 5 Points 2 ^{ème} partie | Temps nécessaire pour remonter le mannequin à la surface: 5 pts | Mannequin remonté à la surface: 1pt | Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées: 3pts | Mannequin remonté à la surface, voies respiratoires émergées, dans le temps imparti : 5pts |
| 5 Points | Projet personnel: Degré de pertinence du parcours réalisé aux possibilités et aux engagements de l'élève dans la préparation de l'épreuve | Trois différences entre le prévu et le réalisé: 1 pt | 2 différences entre le prévu et le réalisé: 2 pts 1 différence entre le prévu et le réalisé: 3 pts | Aucune différence entre le prévu et le réalisé: 4 pts 1 pt supplémentaire si l'élève gère son effort en maintenant une allure globalement régulière sur le premier parcours |